

Les six cauchemars de la rentrée des classes

À première vue, la rentrée scolaire 2017 ne devrait pas souffrir de la crise politique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Et pourtant, le monde enseignant n'est pas rassuré à 100%...

Crise

Une rentrée en plein brouillard politique

Nous sommes le 26 août. La rentrée scolaire, c'est dans six jours. A priori, tout roule. Les premières mesures prises dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence – et promises pour cette rentrée – ont été approuvées in extremis par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en juillet. L'aide aux directions et le renforcement des effectifs pour le maternel sont sur les rails. Tout comme le lancement des cours de philosophie et citoyenneté dans le secondaire, le nouveau modèle de calcul du financement pour l'encadrement différencié, le lancement d'un nouvel appel à projets pour construire de nouvelles écoles. «*De manière générale, commente d'ailleurs Etienne Michel, le patron du Segec (le réseau des écoles catholiques), la crise politique a un effet neutre sur la rentrée scolaire proprement dite. Tous les textes sont votés,*

À l'heure qu'il est, les ministres toujours en poste sont en sursis.

ils avaient été anticipés, les écoles ont pu se préparer.»

Tout roule donc. Pour les écoles... Pour les ministres, c'est une autre histoire...

Chômage technique?

Le gouvernement de la FWB, lui, est quasiment dans le coma, depuis que le cdH a fait savoir, en juin dernier, qu'il n'était plus possible de travailler avec le PS. Et si à la Région, la majorité gouvernementale a fini par changer, éjectant le PS au profit du MR, en Fédération, on est toujours dans le lac. Les premières mesures du Pacte d'excellence ont bien été prises, mais à l'initiative du Parlement, pas du gouvernement. «*C'était de toute façon prévu comme cela*», dit-on chez Marie-Martine Schyns. Mais finalement, ça tombe à pic.

Les choses peuvent encore bouger. Mais à l'heure qu'il est, les ministres toujours en poste sont en sursis. La cdH Marie-Martine Schyns détient 80% des compétences de la FWB. En sera-t-il encore de même après la rentrée? Si beaucoup le jugent souhaitable pour la bonne poursuite du Pacte d'excellence, les jeux politiques revèlent parfois de grosses surprises. Benoît Lutgen l'a prouvé en juin. On est jamais sûr de rien. Une réunion de rentrée du gouvernement est en tout cas bien prévue ce mercredi 30 août. Mais l'ordre du jour reste encore nébuleux.

Pacte d'excellence

Le risque budgétaire peut surgir au tournant

Le second cauchemar du monde enseignant découle du premier. Un gouvernement à l'arrêt, voire en mutation, cela sous-entend quoi pour le Pacte d'excellence?

Marie-Martine Schyns la joue méthode Coué. «*La meilleure garantie sur sa durabilité, au-delà de cette législature, c'est le fait que tous les acteurs qui l'ont construit sont encore présents dans le comité de concertations*», a-t-elle encore déclaré cette semaine. Comprenez: le Pacte est aux mains du monde enseignant, au travers du groupe central qui l'a piloté. Pas aux mains du gouvernement. Le processus est lancé, et, à moins d'oser se mettre à dos tous ceux qui ont osé tenter cette réforme en profondeur de l'école, rien ne devrait plus l'arrêter.

Ça, c'est le discours politique. Mais à côté, il y a le discours pragmatique. Les chiffres. La réalité budgétaire. Et là, certains «*acteurs*», justement, paniquent.

Serrer la vis

Un changement de majorité, avec une montée du MR, cela signifie un changement d'orientation budgétaire. Le Pacte prévoit un financement de 220 millions d'euros étalé jusqu'en 2023, 6 ans. Plus d'une législature. Sera-t-il respecté à chaque changement de majorité? Eugène Ernst, le patron de la CSC-Enseignement, le rappelle:

Le Pacte prévoit un financement de 220 millions d'euros étalé jusqu'en 2023. 6 ans. Plus d'une législature. Sera-t-il respecté?

«*Le président du MR, Olivier Chastel, a bien déclaré que si le MR montait au pouvoir dans les entités fédérées, elles devraient toutes faire leur effort pour respecter le Pacte de stabilité européen. Et cela m'inquiète*». Eugène Ernst craint en effet que le choix posé par le ministre du Budget André Flahaut de demander à l'Europe de considérer les sommes investies dans l'enseignement (y compris supérieur) comme des investissements et non des dépenses ne soit pas suivi en cas de passage du portefeuille dans des mains libérales. Or, le budget de la FWB accuse encore un déficit de 200 millions d'euros (à l'initial 2017).

En attendant, le ministre socialiste du Budget, toujours en poste, s'est attelé à préparer le budget initial 2018. Les négociations seront lancées en septembre, car tout doit remonter au Fédéral pour qu'il puisse remettre les travaux à l'Europe le 15 octobre.

Décret Inscription L'entrée en 1^{ère} secondaire fait encore frissonner

Les inscriptions en première secondaire restent le cauchemar de centaines d'enfants à chaque rentrée scolaire. Des enfants qui n'ont pu décrocher une place dans l'école de leur choix, et qui sont relégués sur liste d'attente. Soit ils devront se résigner à démarrer leur scolarité dans une école où des places restent libres, soit, avec de la chance, une place se libérera encore en dernière minute.

Au 17 août dernier, il restait exactement 248 élèves sur liste d'attente. Des places peuvent encore se libérer, soit parce que certains établissements pourraient encore ouvrir de nouvelles classes, soit parce qu'il reste des élèves ayant échoué au CEB toujours inscrits sur les listes. Le prochain décompte réalisé par la Ciri (commission inter-réseaux) est attendu pour ce lundi.

La tension due au décret Inscription est toutefois moins forte lors de cette rentrée, en raison notamment du relèvement du niveau du CEB (il a engendré davantage d'échecs en juin dernier), mais aussi parce que quatre nouvelles écoles ont été ouvertes en Région bruxelloise.

Ce dossier des inscriptions est l'un des rares pour lequel la crise politique actuelle en FWB pourrait avoir un effet bénéfique. Tous les partis, y compris le PS, ont en effet déclaré ouvertement qu'ils

seraient pour un assouplissement du décret, voire sa suppression pour un nouveau système de régulation des inscriptions.

Au 17 août dernier, il restait exactement 248 élèves sur liste d'attente.

Pénurie Le décret «titres et fonctions» complexifie le recrutement des enseignants

À chaque rentrée scolaire, c'est le même stress chez certains directeurs confrontés aux difficultés de trouver le nombre d'enseignants adéquats pour remplir leur cadre.

Les pénuries d'enseignants, surtout dans certaines branches, sont récurrentes à chaque rentrée: on peine à trouver des profs de sciences, de maths, certaines disciplines de l'enseignement technique, en langues germaniques. Et la réforme des «titres et fonctions» n'a pas facilité les choses.

Titre requis ou suffisant

Pour rappel, les titres sont les diplômes requis pour dispenser les cours. La réforme a uniformisé les règles pour tous les réseaux. Pour chaque fonction (prof de math, de langues, de géographie), il existe un titre de capacité et un barème de rémunération précis. Les pouvoirs organisateurs doivent dorénavant donner la priorité dans l'engagement à un enseignant qui a le titre requis ou suffisant pour la fonction.

Un souci en cas de pénurie...

Une circulaire assouplit temporairement les règles en permettant

que, en cas de pénurie, la direction puisse engager un enseignant sans titre requis. Mais cela reste valable jusqu'en novembre seulement... Pour la rentrée, les choses devraient relativement bien se passer, estime donc Etienne Michel au Segec. Mais les PO espèrent qu'en vitesse de croisière, le système ne viendra pas amplifier les pénuries...

Réforme de la formation

L'autre écueil de ce décret, c'est le fait qu'il ne tient pas compte de la réforme de la formation initiale des enseignants. Cette réforme, pour autant qu'elle aboutisse (on vous le rappelle, la crise politique a aussi mis de facto au frigo ce dossier porté par le socialiste Jean-Claude Marcourt), imposera de réécrire la définition de certains titres pour enseigner...

D'autres passages du Pacte d'excellence pourraient aussi avoir un impact sur la définition des titres requis dans certaines matières pour enseigner (le Pacte évoque par exemple plus de transversalité entre certaines matières scientifiques). Tout cela laisse donc un flou artistique sur ce décret...

Une circulaire assouplit temporairement les règles en permettant que, en cas de pénurie, la direction, puisse engager un enseignant sans titre requis.

Fins de carrière La réforme des pensions fait craindre le pire

Encore un cauchemar découlant de la crise politique. Le quatrième. Il hante les nuits des enseignants. On vous parle ici de la réforme des pensions menée par le Fédéral.

Jusqu'à présent, la ministre cdH de l'Enseignement ainsi que le ministre-président de la FWB, le PS Rudy Demotte, ont tenté de porter la voix des enseignants au Fédéral en plaidant pour une reconnaissance de la pénibilité de leur métier, et un assouplissement des règles de départ à la pension. Ce combat avait même provoqué de vifs échanges entre Daniel Bacquelaine et Marie-Martine Schyns (on se souvient notamment du «zéro pointé» donné à la ministre par son collègue MR sur sa connaissance de la réforme des pensions et ses conséquences).

Pour rappel, la réforme des pensions prévoit un volet spécifique pour le secteur public, avec une harmonisation des règles concernant la valorisation du diplôme. Auparavant les fonctionnaires bénéficiaient d'office d'une prise en compte de leurs années d'étude dans le calcul de la pension. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Comme dans le privé, ils peuvent encore valoriser leurs an-

nées d'étude, mais pour cela il faut s'acquitter d'une somme de 1.500 euros (en vitesse de croisière de la mesure). En contrepartie, ils espèrent au moins voir leur métier reconnu comme pénible (les critères ne sont pas encore finalisés), mais rien n'est encore sûr...

Une possible arrivée du MR au gouvernement de la Fédération pourrait, pense la CSC-Enseignement, anéantir à jamais tout espoir d'assouplissement. Les syndicats craignent aussi que le MR n'en profite pour aller plus loin encore, en réclamant la fin complète du dispositif des départs anticipés à la pension des enseignants, les DPPR, dont les conditions avaient déjà été restreintes pour des raisons budgétaires.

Les syndicats craignent que le MR n'en profite pour réclamer la fin complète des DPPR.

Cours de philo et citoyenneté Les profs de religion et morale envoyés en formation

À partir du 1^{er} septembre, le nouveau cours de philosophie et citoyenneté (pour les distraits, ce que certains avaient baptisé ironiquement «cours de rien») font leur arrivée dans l'enseignement secondaire (ils sont déjà d'application dans le fondamental depuis 10 mois).

La mise en place de ces cours n'est pas des plus simples pour les écoles du réseau officiel. En effet, cela entraîne pour elle une charge administrative supplémentaire, car les élèves ont le choix entre une heure de religion + 1h de citoyenneté, 1h de morale + 1h de citoyenneté, ou 2h de citoyenneté. L'élaboration des grilles horaires va demander un solide exercice de gymnastique mentale aux directions des écoles secondaires. «Initialement, on aurait pu anticiper les difficultés ou faire quelque chose de tout simple en imposant deux heures de philosophie à tout le monde», estimait en juin Roberto Galluccio, le patron du réseau officiel (Cpeons). Mais le consensus politique a primé...

Des dispositions ont été prises pour que les enseignants des cours de religion et de morale ne perdent pas leurs heures. Ils peuvent suivre une formation (un certificat en neutralité) pour pouvoir donner le cours de citoyenneté. Cela a fait grincer des dents parmi certains enseignants, qui admettent mal qu'on leur demande de

L'élaboration des grilles horaires va demander un solide exercice de gymnastique mentale aux directions.

suivre 120 heures de formation, sans revalorisation de leur barème salarial...

En outre, la plupart des professeurs ne savent pas encore combien d'heures ils vont devoir donner. Pour préparer les cours, ce n'est pas simple, disent les syndicats.

L'autre difficulté étant d'assurer la cohérence du cours entre les élèves qui ne le suivent qu'une heure, et ceux qui restent les deux heures... Un casse-tête en cours, qui est évité dans le réseau catholique. Car là, les écoles ne sont pas tenues d'organiser ce cours de philo et citoyenneté, il est intégré dans les programmes des autres cours (français, religion, histoire).